

- ☐ COMPLET
☐ EN ATTENTE
☐ SAISI le :

N° de licence :

PREMIERE ADHESION ☐ RENOUELEMENT ☐

Première personne de la famille inscrite au JCL : ☐ 2e ☐ 3e ☐ 4e ☐

DOJO

GB (gare)



DD (CMA)



NOM :

Prénom :

Né(e) : le

NOM des parents pour un mineur :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone : Portable : OBLIGATOIRE :

E-mail : OBLIGATOIRE

ENTREPRISE (Souhaité) :

ETUDIANT : Grandes écoles, université, Enseignement supérieur (hors lycée) :

Demande son adhésion au Judo Club Lavallois et sa licence à la Fédération française de Judo.

A Laval le :

Signature : (des parents pour un enfant mineur)

1. ADHESION FORFAIT ANNUEL : donnant accès à toutes les activités adaptées à l'âge

(FORFAIT comprenant COTISATION & LICENCE-ASSURANCE FEDERALE de 50 €)

☐ 1ere INSCRIPTION dans la FAMILLE ☐ 209 € ☐ 199 € ☐ 189 €

☐ 2eme INSCRIPTION dans la FAMILLE ou suivante - 10 € =

€

AUTRES DEDUCTIONS :

☐ PASS SPORT 70€ / CODE : & CHEQUE DE CAUTION de 70 €

☐ QUOTIENT FAMILIAL

☐ E.PASS 16 € ☐ ANCV* ☐ AUTRE COUPON*

☐ *FRAIS DE GESTION + 5 €

:

SOLDE DÛ :

€

☐ Virement HELLOASSO* ☐ Chèque au nom du JCL ☐ Espèces

☐ Paiement x 1

☐ Paiement x 3

☐ Paiement x 10 (uniquement sur HELLOASSO)

Versement minimum obligatoire de 50 € à l'inscription. Non remboursable.

En cas de désistement, 20 € de frais de dossier seront retenus en sus de la part de la cotisation due.

* Pour les règlements en ligne via HELLOASSO en 3 fois et, éventuellement 10 fois, un chèque caution du montant dû sera demandé, en raison de nombreux impayés. Merci de votre compréhension.

Le montant de 50 € est reversé à la Fédération, la ligue et au comité départemental. L'adhésion à France JUDO donne accès gratuitement aux stages & compétitions fédéraux du département, de la ligue - Formations gratuites (arbitrage, Commissaires sportifs) - Délivrance gratuite du passeport éveil - Gratuité des passages de grades (Examen d'Etat) ...

☐ Senior (20 ans) ☐ Vétéran (30 ans et +)

☐ Benjamin (10-11 ans)

☐ Minime (12-13 ans)

☐ Cadet (14-16 ans)

☐ Junior (16-19 ans)

☐ Mini pousin (6-7 ans)

☐ Poussin (8-9 ans)

☐ Eveil JUDO (4-5 ans)

2. PARTICIPATION AUX ACTIVITES :

☐ JUDO

☐ ECOLE DE JUDO 6-12 ans

☐ EVEIL JUDO

☐ NE WAZA / JUJITSU BRESILIEN

☐ TAISO BODY FORM

☐ TAISO TABATA

CADRE RESERVE au CLUB

- Règlement par chèque, **nom de la banque** :
- Règlement HELLOASSO, en 3 fois ou 10 fois : 1 chèque caution, restitué au dernier versement
D'un montant de€ restitué le/...../ 202...
1^{er} versement le/...../ 202...
-
-

Photo SVP.

*Pour mieux identifier
les licenciés &
faciliter la
communication.
Merci.*

3. OBLIGATIONS MEDICALES :

❖ Dès LA PREMIERE SEANCE & CERTIFICAT POUR LA COMPETITION*

- ☐ **MINEURS**, première licence, renouvellement : QUESTIONNAIRE DE SANTE négatif, **attestation**
- ☐ **ATTESTATION MAJEUR** : pour un renouvellement avec que QS négatif.
- ☐ **CERTIFICAT MEDICAL** à la première prise de licence en tant que **MAJEUR**, ou à 18 ans et à partir de 30 ans, tous les 5 ans, questionnaire de santé positif, je joins le certificat médical d'aptitude à la pratique du

JUDO - NE WAZA/NEWAZA BRESILIEN : ☐ Loisir ☐ **Compétition*** ☐ Taïso Form ☐ TAISO CrossFit

DATE DU CERTIFICAT
/ / 20..

VALIDITE 5 ans avec QS
/ / 20..

Le règlement général sur la protection des données - RGPD

Je soussigné M/Mme

autorise le JCL à traiter et conserver par informatique les données me concernant nécessaires à la gestion de ma licence et atteste avoir pris connaissance des informations relatives à l'utilisation des données personnelles.

Vous pouvez à tout moment demander l'exercice d'un autre droit RGPD
(Droit de rectification, d'accès, à l'effacement, retrait de consentement...)

A LAVAL, le Signature :



2025 - 2026

NOM : Prénom :

NOM du représentant légal pour un MINEUR

Droit à l'image

☐ OUI

☐ NON

FORMULAIRE D'AUTORISATION DE DIFFUSION D'IMAGE

Je soussigné(e),

Adresse :

Code Postal : Ville :

- Autorise la **FFJDA** ou le **JUDO CLUB LAVALLOIS** à me photographier, m'enregistrer ou me filmer dans le cadre des différents événements ou activités que la FFJDA ou le JUDO CLUB LAVALLOIS organisent.
- J'accepte l'utilisation et l'exploitation non commerciale de mon image dans le cadre de la promotion de la discipline pratiquée, notamment sur le site de la **FFJDA** ou du **JUDO CLUB LAVALLOIS**, les journaux sportifs, télévisés, ou judo TV, ainsi que sa reproduction sur quelque support que ce soit (papier, support analogique ou support numérique) actuel ou futur et ce, pour une durée de 70 ans et vaut pour le monde entier.
- En conséquence de quoi, je renonce expressément à me prévaloir d'un quelconque droit à l'image et à toute action à l'encontre de la **FFJDA** ou du **JUDO CLUB LAVALLOIS** qui trouverait son origine dans l'exploitation de mon image dans le cadre précité. En contrepartie **FFJDA** ou le **JUDO CLUB LAVALLOIS** s'engagent à respecter l'image et à ne l'utiliser que dans le cadre précédemment défini.

Date et signature :

Autorisation par le parent/représentant légal si mineur(e).

Je déclare être le parent ou le représentant l'gal du mineur nommé ci-dessus, et avoir l'autorisation légale de signer cette autorisation en son nom.

Nom du représentant légal :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Date et signature du parent/représentant légal :

ANNEXE AU REGLEMENT INTERIEUR* du JUDO CLUB LAVALLLOIS

Il précise les conditions d'accueil, par le JUDO CLUB LAVALLLOIS, des adhérents mineurs qui lui sont confiés par leurs parents, ou tuteurs légaux, et l'obligation pour chaque adhérent de solliciter et signer sa prise de licence-assurance à la F.F.J.D.A.

1. ENFANTS MINEURS

ARTICLE 1

Le JUDO CLUB LAVALLLOIS prendra en charge les enfants mineurs confiés par leurs parents, dix minutes avant l'horaire affiché des cours ou stages, et dix minutes après l'horaire de fin des cours ou stages. En conséquence les parents assurent pleinement la responsabilité de leurs enfants en dehors de cet horaire et du lieu d'animation, notamment lors du trajet

ARTICLE 2

Le JUDO CLUB LAVALLLOIS s'engage à prévenir les intéressés de la suppression de cours.

Dans les cas d'un imprévu ne le permettant pas, une communication serait affichée à la porte d'entrée du Le JUDO CLUB LAVALLLOIS.

ARTICLE 3

Le JUDO CLUB LAVALLLOIS ne peut être tenu responsable des cas d'enfants mineurs quittant les locaux de l'association, à l'insu du professeur ou des responsables de l'association, et échappant ainsi à la surveillance des responsables de l'association.

En cas de désobéissance répétée d'un enfant mineur, le Comité Directeur du JUDO CLUB LAVALLLOIS pourra prendre à son encontre une mesure d'exclusion.

2. PRISE DE LICENCE F.F.J.D.A. ET ASSURANCE

ARTICLE 4

Conformément à l'article 3 des statuts du JUDO CLUB LAVALLLOIS, chaque adhérent a l'obligation de s'acquitter de sa cotisation annuelle qui comprend également la prise de licence-assurance (non remboursable) à la Fédération Française de Judo. **SI POUR UN CAS DE FORCE MAJEURE, une demande de remboursement était sollicitée, un prorata serait calculé sur le montant de la cotisation, (1/10^e par mois effectué ou commencé) qui resterait acquis au club.**

Cette licence-assurance est obligatoirement demandée et signée par les candidats à l'adhésion au JUDO CLUB LAVALLLOIS, pour toute nouvelle inscription ou lors de son renouvellement. (Le Président et les membres du Comité Directeur doivent être licenciés en premier pour déclencher les garanties de l'association chaque début de saison sportive).

La licence-assurance F.F.J.D.A. couvre la responsabilité civile du titulaire, encourue au titre de ses activités au sein de l'association, et apporte les garanties en cas de dommages corporels.

NE PEUVENT DONC FAIRE PARTIE DE L'ASSOCIATION, et participer aux cours, que les personnes ayant signé leur demande de licence-assurance F.F.J.D.A. et à jour de leurs cotisations.

Le JUDO CLUB LAVALLLOIS ne peut être tenu responsable de manquements délibérés à cette obligation, avant toute activité au sein du club, et déclinera sa responsabilité en cas d'accident concernant un adhérent dans ce cas.

3. PRISE DE LICENCE F.F.J.D.A. ET ASSURANCE

ARTICLE 5

L'annexe au règlement intérieur du JUDO CLUB LAVALLLOIS a été adoptée lors de l'Assemblée Générale extraordinaire du 31 janvier 2001.

Chaque licencié devra en signer un exemplaire qui sera archivé au JUDO CLUB LAVALLLOIS.

Mr, Mmereconnait avoir pris connaissance de l'annexe du règlement intérieur du JUDO CLUB LAVALLLOIS précisant les conditions d'accueil des enfants mineurs et la prise de licence et assurance F.F.J.D.A.

A LAVAL, le Signature :



2025 - 2026

CERTIFICAT MÉDICAL DE NON CONTRE INDICATION à LA PRATIQUE DU JUDO - JUJITSU LOISIR et/ou COMPÉTITION - Et/ou du TAÏSO

Articles L 231-1 et L 231-2 du code du sport

À faire remplir obligatoirement par le médecin, à remettre au secrétariat du club, ou, au professeur, avec la fiche d'inscription, **DES LE PREMIER COURS**. Faire signer le passeport sportif France pour participer aux compétitions.

Je soussigné(e) Docteur :

Certifie avoir examiné ce jour : Madame, Monsieur : (rayez les mentions inutiles)

NOM : PRÉNOM :

COCHEZ LES CASES :

- ☐ Son état de santé lui autorise la pratique du JUDO
- ☐ Son état de santé lui autorise la pratique du JIU JITSU / JJ BRESILIEN
- ☐ Son état de santé lui autorise la pratique du KENDO
- ☐ Son état de santé lui autorise la pratique du TAÏSO BODY FORM
- ☐ Son état de santé lui autorise la pratique du TAÏSO CrossFit « TABATA »

☐ L'intéressé(e) est en bonne santé et ne présente pas de signe de maladies contagieuses cliniquement décelable et peut être admis en collectivité.

☐ L'intéressée ne présente aucune contre-indication à la pratique du Judo-Jujitsu en **Compétition***

**Case à cocher obligatoirement pour pouvoir participer aux compétitions.*

Nombre de cases cochées :

FAIT à DATE.....

Certificat établi pour servir et valoir ce que de droit

SIGNATURE :

CACHET du MÉDECIN OBLIGATOIRE



Attestation - Questionnaire de santé / QS-Sport Cerfa

**Pour un renouvellement de licence, si le questionnaire de santé est négatif
Dans la limite de validité du certificat médical, de 5 ans.**

A remettre au club

Je soussigné M/Mme Atteste avoir
renseigné le questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa N°15699*01 **et avoir répondu
PAR LA NEGATIVE à l'ensemble des rubriques.**

Date

Signature du sportif.

Pour les mineurs :

Je soussigné M/Mme, en ma qualité de représentant légal de
..... atteste qu'il/elle a renseigné le questionnaire de santé QS-
SPORT Cerfa N°15699*01 et a répondu **PAR LA NEGATIVE** à l'ensemble des rubriques.

Date

Signature du représentant légal